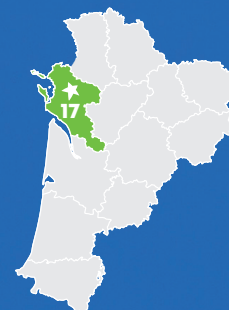




mgen 

GRUPE 

#67
FÉVRIER 2019



Bulletin départemental

SECTION DE
CHARENTE-MARITIME



www.mgen.fr



Le réseau au service de
L'Éducation à l'Économie
Sociale et Solidaire

◀ 3

Grand âge
et autonomie
Bientôt la
«retraite»

▼ 4-6

VIVRE
PLUS LONGTEMPS
AUTONOME,
C'EST UNE AVANCÉE
POUR MOI !



Capital
2 000€

Rente
mensuelle
859€



Nos actions de
prévention de
l'année 2018

▲ 6-7

Permanences 8



Nous rencontrer

8 rue de Belgique - ZAC de Beaulieu 2
17138 Puilboreau
Du lundi au vendredi : 9h-17h30
sauf le jeudi : 10h-17h30
Vacances scolaires : 9h-16h30



Nous écrire



Courrier : SECTION MGEN - CS 50000
17186 Périgny Cedex



Mail : monconseiller@mgen.fr



Web : depuis votre espace personnel sur
notre site www.mgen.fr



Forums : mgenetvous.mgen.fr - nousmgen.fr



Nous téléphoner

36 76

Service gratuit
prix appel

Du lundi au vendredi de 8h à 18h30



Nous suivre



Twitter : @mgenetvous.fr - @MGEN17



Facebook : MGEN - MGEN Charente-Maritime

MGEN CHARENTE-MARITIME | FÉVRIER 2019

Tirage à 12 000 exemplaires

Bulletin départemental ISSN 0988 3614

Directeur de publication : Vincent Bernardeau

Comité de rédaction : Laurence Ory, Valérie Drillaud, Eric
Le Naour

Crédits photos : MGEN17

Création : Altitude&Co

Impression : Raynaud imprimeurs

Dépot légal : En cours

édito



Les mutuelles sont des entreprises privées à but non lucratif. De ce fait, elles se doivent d'être bien gérées et à l'équilibre. Elles ne peuvent générer de déficit durable ni de dettes.

Les mutuelles n'ont pas d'actionnaires et ne versent donc pas de dividendes.

Leurs frais de gestion sont les charges qui leur permettent d'assurer leur fonctionnement, de développer leur activité et de proposer à leurs adhérents des services répondant à leurs besoins : **Le tiers payant** qui permet aux assurés de ne pas avancer les sommes à payer pour leurs dépenses de santé.

Les actions de prévention et d'éducation à la santé qui améliorent l'état de santé et retardent la survenance ou l'aggravation des maladies.

L'action sociale qui met en oeuvre des solidarités et qui permet aux adhérents de continuer à se soigner et conserver leur mutuelle en cas de difficultés financières.

Les réseaux de soins et démarches contractuelles avec les professionnels de santé qui facilitent l'accès à des soins de qualité et limitent les restes à charge.

En 2017, environ 80% des cotisations collectées ont été reversées aux adhérents sous forme de prestations (remboursements de soins...), tandis que 19% ont été utilisées pour couvrir les frais de gestion. (Données de la Mutualité Française).

Concernant MGEN, le taux de redistribution des cotisations sous forme de prestations atteint 93%.

Les mutuelles ont dû faire face ces dernières années à une série d'obligations règlementaires : réforme des contrats responsables, Solvabilité 2, règlement européen sur la protection des données, directive sur la distribution d'assurance. Ces nouvelles règles les ont contraintes à modifier leurs garanties, à faire évoluer leurs systèmes informatiques, à développer la formation de leurs élus et salariés, à fournir une information spécifique à destination de leurs adhérents. Ces évolutions sont à l'origine de coûts supplémentaires qui expliquent, en grande partie, l'augmentation des frais d'administration des mutuelles sur les dernières années. **Mais l'augmentation des cotisations des complémentaires santé est avant tout liée à celle des dépenses de santé qu'elles remboursent.** Or, ces dépenses augmentent plus vite que l'inflation. Ainsi, entre 2001 et 2016, alors que l'inflation s'est établie à 25%, **le volume des dépenses de santé a augmenté de 64% (de 121 à 199 mds €) et la part remboursée par les complémentaires santé de 80% (de 14,6 à 26,4 mds €).** (Données Mutualité Française)

Je terminerai cet édito en évoquant ce qui va changer en optique, dentaire et audioprothèse c'est-à-dire la réforme du reste à charge (RAC) zéro, accroche qui a ensuite pris le nom de « 100% santé ». Cette réforme permettra, d'ici 2021, l'accès pour tous à des équipements ou des actes nécessaires et de qualité à prix encadrés en optique, audioprothèse et dentaire. Les prestations définies dans les paniers de soins de chaque secteur seront intégralement remboursées par l'Assurance maladie et les complémentaires santé, sans aucun reste à charge pour le patient.

Je vous souhaite une excellente année 2019.

Sincères amitiés mutualistes

Vincent BERNARDEAU
Président

MGEN partenaire de l'ESPER est très impliqué dans la sensibilisation à l'ESS dans le département.

Le réseau au service de L'Éducation à l'Économie Sociale et Solidaire



L'ESPER est un acteur majeur de l'éducation à l'ESS sur les territoires. Le 23 Novembre 2018, Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l'Éducation nationale et de la

jeunesse, Christophe ITIER, Haut-Commissaire à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale et Bertrand SOUQUET, Président de L'ESPER*, ont signé une convention de coopération qui renforce l'éducation et la formation à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

L'ESPER agit en faveur de l'Éducation à l'ESS, à la découverte des valeurs et pratiques citoyennes et des entreprises de l'ESS, par l'expérimentation en milieu scolaire. L'ESPER met à disposition des outils pédagogiques et propose de nombreux projets.

Pour en savoir plus : www.lesper.fr

🐦 @LESPEFR_FRANCE / Lettre d'information de L'ESPER

LES PROJETS DE L'ESPER



« Le portail de l'Économie Sociale et Solidaire à l'École », destiné aux professionnels de l'Éducation et aux acteurs de l'ESS, propose des ressources pédagogiques, en accès libre, pour aborder l'ESS auprès des élèves et des jeunes. **Site : www.ressourcess.fr**



monEntreprise Sociale et Solidaire à l'École

Le dispositif citoyen et entrepreneurial « Mon Entreprise Sociale et Solidaire à l'École » consiste à créer en classe des petites entreprises de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles) comme des boutiques solidaires de vêtements, des AMAP, des coopératives de carnets en papier recyclé, des systèmes d'entraide entre élèves. Depuis 2016, ce sont plus de 160 projets qui ont vu le jour sur tous les territoires, et qui réunissent près de 6 000 élèves. **Site : www.monessalecole.fr**



La « Semaine de l'ESS à l'École » du 25 au 30 Mars 2019 ». Il s'agit durant une semaine, de valoriser des actions réalisées tout au long de l'année ou à donner envie de mener une action pour sensibiliser les élèves. Concrètement, il peut s'agir de visites d'entreprises, de l'organisation d'un forum des métiers de l'ESS, un jeu pour découvrir la coopération ... Plus de 13 000 élèves et des centaines d'enseignants ont

bénéficié d'une sensibilisation à l'ESS durant les premières éditions. Pour plus d'information : **www.semainessecole.coop**

Pendant La « Semaine de l'ESS à l'École » un stage CERPEP aura lieu le mercredi 27 Mars 2019 de 09h à 16h30 à Niort. Ce stage permet de découvrir les principes, les acteurs, les métiers de l'ESS, le dispositif « Mon Entreprise Sociale et Solidaire à l'École » pour la création en classe d'une entreprise de l'ESS.



MGEN a diffusé le film « Les coriaces sans les voraces » de Claude Hirsch dans le cadre d'un ciné débat à Saintes pendant le mois de l'ESS. Après une lutte de 1336 jours, les salariés de l'usine Unilever ont obtenu de reprendre leur entreprise et d'en faire une SCOP « la Scop-Ti », société coopérative ouvrière provençale de Thés et infusions. Où en sont-ils aujourd'hui ? Comment gère-t-on une coopérative ouvrière ? Le réalisateur, qui a suivi l'aventure, a voulu répondre à ces questions en filmant le quotidien de ces salariés d'un nouveau genre.

Ce film en version DVD avec un guide d'accompagnement pédagogique est à disposition des établissements.

Actuellement, la section MGEN de Charente-Maritime accompagne des projets « Mon ESS à l'école » au collège Marcel Pagnol de Tonnay Boutonne et au lycée Palissy de Saintes. Une action de sensibilisation à l'ESS au lycée Valin de La Rochelle est prévue prochainement à travers un « Eductour » dans l'établissement sur une journée.

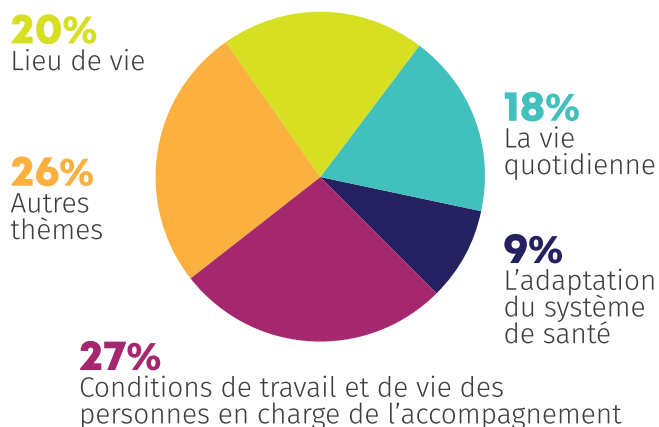
Pour tout renseignement, réservation, n'hésitez pas à contacter la section départementale Mgen. Contact : Eric Le Naour, correspondant ESPER pour la région Poitou-Charentes : elenaour@mgen.fr



Grand âge et autonomie

Suite au constat du vieillissement de la population, Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, a lancé une grande concertation nationale, « Comment mieux prendre soin de nos aînés ». Cette concertation a pris la forme d'une consultation publique en ligne et d'un débat public (ateliers nationaux et forums en région). Elle s'est déroulée du 1^{er} Octobre au 15 Décembre 2018 et a mis en exergue 7 idées dont les thèmes principaux sont : l'amélioration de la qualité et de la variété de l'offre de lieux de vie, la reconnaissance et la revalorisation du rôle des acteurs de terrain, la réduction du coût pour les familles et le renforcement de l'accès à la santé pour les personnes âgées.

LES GRANDES PRÉOCCUPATIONS DES FRANÇAIS SUITE À CETTE CONSULTATION



Vous pouvez consulter la synthèse de cette consultation à l'adresse ci-dessous :

www.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/e_tude_make.org__mieux_prendre_soin_de_nos_aînés_ministre_04_12_2018_def.pdf ⁽²⁾

Cette concertation publique s'est tenue en amont d'une loi pour améliorer la prise en charge de la perte d'autonomie, loi annoncée par le Président de la République d'ici fin 2019.

DÉMOGRAPHIE



4,8 millions

de personnes de 85 ans et plus en 2050.

x3,2

d'augmentation du nombre de personnes de 85 ans et plus entre 2017 et 2050.

AIDANTS



3,4 millions

de personnes aident un proche de 60 ans ou plus à domicile, dans les tâches de la vie quotidienne.

PERTE D'AUTONOMIE



8%

des personnes âgées touchées par la perte d'autonomie.

2,45 millions

de personnes en perte d'autonomie en 2060, contre 1,6 million en 2030.

HÉBERGEMENT EHPAD



10%

de personnes de plus de 75 ans vivent en établissements.

7 573

EHPAD accueillent chaque année 608 000 résidents.

HÉBERGEMENT À DOMICILE



760 000

personnes âgées bénéficient d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile.

1 265 000

bénéficient de l'APA, dont 60% vivent à leur domicile.

INVESTISSEMENTS



30 milliards

d'euros consacrés à la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie, dont 79% de dépenses publiques.

LA FNMF QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMF) regroupe 563 mutuelles adhérentes dont 283 mutuelles santé et défend leurs intérêts collectifs. La MGEN est adhérente de la FNMF.

Attentive au débat public, la Fédération de la Mutualité Française (FNMF) a participé à cette concertation nationale. Son Conseil d'administration a ainsi adopté une vingtaine de propositions couvrant les enjeux de prévention, d'accompagnement et de financement de la perte d'autonomie telles que :

- ➔ Toute personne doit pouvoir exercer sa liberté de choix le plus longtemps possible. En moyenne, 32% des personnes en perte d'autonomie vivent en établissement en Europe, alors que cette proportion atteint 41% en France. ⁽³⁾
- ➔ Chaque personne doit pouvoir préserver son capital autonomie et sa qualité de vie.
- ➔ Les aidants doivent être reconnus et leur rôle soutenu.
- ➔ Le financement de la perte d'autonomie doit reposer sur un socle renforcé de solidarité et le reste à charge doit diminuer. Le reste à charge des Français en Ehpad est l'un des plus élevés en Europe. Le coût mensuel médian de la prise en charge en Ehpad de l'hébergement et de la perte d'autonomie pour une personne âgée en perte d'autonomie sévère (GIR 1 et 2) est de 2577€ en Charente Maritime (soit 4% au dessus de la moyenne nationale de 2474€). Le reste à charge moyen serait de 2084€. ⁽⁴⁾



- ➔ Adhérents Mgen vous pouvez bénéficier d'une garantie plus couvrante avec l'offre complément d'autonomie pour réduire votre reste à charge en cas de dépendance. Contacter votre section départementale pour plus d'informations.

Sources :

⁽¹⁾ www.solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/personnes-agees/concertation-grand-age-et-autonomie/article/grand-age-et-autonomie-les-chiffres-cles#

⁽¹⁾ Statistiques Bundesamt 2015 ; Centre d'analyse stratégique, www.strategie.gouv.fr ; Rapport d'information Assemblée nationale, www.senioractu.com ; Rapport « Santé, perte d'autonomie : impacts financiers du vieillissement », Octobre 2018, Mutualité française.

⁽¹⁾ www.grande-consultation-aines.make.org

⁽¹⁾ Drees, données Statiss (2015) | CNSA (31/12/2016) | CNSA/traitements FNMF (31/12/2016) | Drees, Enquête CARE/traitements FNMF (2015).

Bientôt la « retraite »

LE CLUB SANTÉ SENIORS MGEN 17 EST LÀ

Un phénomène naturel et qui ignore sexe, situation sociale... : le vieillissement. En effet, tout au long de la vie, notre corps évolue et de nouveaux besoins apparaissent auxquels il est nécessaire de répondre. C'est pourquoi, la MGEN propose dans notre département un Club santé seniors pour ses retraités.

Les nombreux bénévoles du Club vous conseillent et vous accompagnent pour bien vieillir et préserver votre autonomie.

Se nourrir l'esprit et être bien dans son corps : pour cela, rien de tel qu'une vie sociale et affective harmonieuse, de l'activité physique et une alimentation équilibrée.

Désir et plaisir constituent ce fil conducteur qui nous permet de rester en contact et d'avancer sereinement en âge.

Pour adopter des comportements de vie bénéfiques à la santé, les ateliers sont développés selon les quatre axes suivants :

- ➔ L'action sociale. Le Club recrute des bénévoles : rejoignez-nous !
- ➔ La stimulation cérébrale. Quelques exemples : ateliers d'anglais, d'allemand, de bridge, de cartonnage, de dentelle, d'économie, d'écoute de soi etc.
- ➔ Les activités physiques organisées en partenariat avec la 2FOPEN-JS 17. Quelques exemples : ateliers de canoë, de danses, de gymnastiques, d'aqua-gym, de marches, de qi-gong, de vélo, de yoga etc.
- ➔ L'alimentation : atelier cuisine. Ces ateliers se retrouvent (en partie) dans 3 antennes : La Rochelle (Lagord), Royan et Saintes.

Une permanence a lieu à Lagord les lundis et vendredis, de 14h30 à 16h30. Toutes les informations sur le Club se trouvent sur le site : clubmgen17.fr

Club santé seniors MGEN 17

16 Rue Eugène Freyssinet 17140 LAGORD - Tél. 05 46 44 97 88 - Courriel : mgenclub17.sec@wanadoo.fr - Site internet : clubmgen17.fr

Bureau du Club Santé Seniors Mgen 17

Responsables du Club : Françoise Pawlowski et Jean-François Combes / Responsable financier : Françoise Pawlowski aidée du secrétariat : Jean-Marie Pinson et Robert Martin / Responsables des voyages : Maura David et Nicole Guiter / Responsable de communication : Jean-François Combes / Responsables site internet du club : Jean-François Combes / Conseillères techniques : Claudine Tardy et Solange Trente.

LE CLUB SANTÉ SENIORS

ACTION SOCIALE : Par des appels ou des visites à domicile.

Nous nouons des liens de présence et d'amitié avec des collègues en situation difficile. Venez nous rejoindre ! Des rencontres ponctuelles ont lieu au club le dimanche, pour des personnes isolées.

Contact : Arlette Limoges.

ATELIERS DU CLUB MGEN 17 : Allemand, anglais, aquagym, aquavélo, ateliers artistiques, bridge, cartonnage, chorale, communication méthode « Espere », couture, cuisine, dentelle aux fuseaux, économie, écoute du corps, écriture, éducation à la santé, encadrement, espagnol, histoire, informatique, jeux de société, lectures, magie mathématique, mémoire, patchwork, peinture artistique, peinture sur soie, philatélie, photos numérique, scan et vieilles photos, scrabble, smartphones, sophrologie, tricot, vidéo.



Nous comptons beaucoup sur de nouveaux animateurs pour remplacer les anciens qui désirent laisser volontiers leur place à de plus jeunes !

ATELIERS 2FOPEN-JS 17 : Bowling, canoë, danses de salon, gymnastique, marche, marche nordique, nature, œnologie, qi-gong, vélo, yoga, yogandfit.

Relations avec : la Cursive, le Boucheleur.

ANTENNES DU CLUB : Royan : espagnol, mémoire. Saintes : généalogie, informatique, mémoire.

VOYAGES 2019 :

- ➔ Les Émirats et le Louvre à Abu Dhabi du 2 au 10 Février 2019,
- ➔ Madère du 6 au 13 Avril,
- ➔ L'Islande du 15 au 25 Juin,
- ➔ Lyon du 4 au 11 Décembre, Fourvière et la ville classique, la Croix Rousse et les canuts, la presqu'île et les Confluences.

APPEL AU BÉNÉVOLAT

Pour chaque rentrée, le Club recherche des animateurs bénévoles ; toute proposition est la bienvenue.

Nos actions de prévention de l'année 2018

DES RISQUES PROFESSIONNELS

Dans le cadre du Réseau PAS (Prévention Accompagnement et Suivi) en partenariat avec le ministère de l'Éducation Nationale et de l'enseignement Supérieur et de la Recherche :

- ➔ 30 enseignants de Jonzac et Saintes et les professeurs stagiaires de l'ESPE de la Rochelle ont reçu les conseils de nos intervenants orthophoniste et comédien pour les aider à « optimiser et protéger leur voix ». Formation élargie à Rochefort en Janvier 2019. (1)
- ➔ 40 Enseignants et personnel administratif et technique de l'Université ont été formés aux troubles musculo-squelettiques par des kinésithérapeutes dans leurs gestes en classe, sur écran et dans la manutention de charges lourdes. (2)
- ➔ 2 groupes d'analyse de pratiques professionnelles à Saintes et à notre section de Puilboreau pour lutter contre la souffrance au travail des infirmières scolaires : animés par la psychologue clinicienne, Jenny Liberge tout au long de l'année. (3) (4)
- ➔ Espace d'accueil et d'écoute : 50% de bénéficiaires de plus en 2018 ont été reçus en entretiens par la psychologue ou par téléphone pour répondre à des difficultés personnelles ou professionnelles.
- ➔ Dispositif de prévention bientôt étendu au Ministère de la transition écologique et solidaire avec BEST (Bien-être - Santé - Travail) avec un Espace d'Accueil et d'Écoute dédié. (5)



DES ACTIONS DE PRÉVENTION TOUT PUBLIC

À DESTINATION DES SCOLAIRES

➔ Les risques auditifs à l'EREA de Saintes ainsi que dans plusieurs collèges et lycées de Pons, Rochefort, La Tremblade avec l'intervention d'une audioprothésiste de la Mutualité Française. (6)

➔ Défi Sport Santé UNSS Mgen

Quizz santé lors du championnat académique UNSS de natation à La Rochelle en Mai 2018 et lors du « 100% beach » qui a réuni plus de 2000 lycéens sur la plage de Saint-Georges de Didonne.

Remise de prix aux lauréats du défi Sport Santé 2017. (7) (8) (9)

➔ Lutte contre le Sida au lycée Vieljeux Septembre 2018 : 250 lycéens ont participé aux quizz Mgen sur le SIDA et les infections sexuellement transmissibles. (10)

À DESTINATION DE NOS ADHÉRENTS : PARENTS, SÉNIORS

➔ Conférence sur le sommeil au lycée Palissy animée par le psychologue Jean-Denis Fauxpoint. (11)

➔ Stand MGEN de massage et bien-être sur le Ré Tour Handisport pour soutenir cette 5^{ème} édition en faveur du handicap et de l'inclusion : 69 participants à vélos, tandems et handbikes sur 185km parcourus. (12) (13)

➔ Stage séniors sur les risques routiers animé par les militants de La Fondation de la Route Mgen : 30 participants sont tous repartis avec leur papier rose en Juin 2018 : action à ... reconduire en 2019 ! (14) (15)

ET EN 2019

Nos évènements en 2019

➔ Prévention : « Conférence sur le sommeil chez l'enfant » animée par le psychologue Jean Denis FAUXPOINT spécialisé dans les techniques de relaxation et la psychothérapie par hypnose. En partenariat avec l'Éducation Nationale de Charente-Maritime. Le jeudi 21 Mars de 17h-19h à la Faculté des Sciences Bâtiment Orbigny – Amphi 400 , Avenue Michel Crépeau LA ROCHELLE.

➔ Conférence sur « la maladie de Lyme » dans l'amphithéâtre du lycée Agricole Georges Desclaudes à Saintes le jeudi 28 Mars 2019.

➔ Journée Sport Santé Fitdays avec initiation au triathlon et ateliers santé et citoyenneté pour les scolaires : le vendredi 14 Juin 2019 à Saint Jean d'Angely.

➔ « Dom Juan ou le festin de Pierre » pièce en audiodescription au théâtre de La Coupe d'Or à Rochefort le vendredi 5 Avril 2019 à 20h30.

Possibilité d'une visite du théâtre adaptée aux personnes mal- et non-voyantes avant le spectacle avec le service du Patrimoine. (16) (17)

Renseignements et Inscription obligatoire Valérie Rebergue au 05 46 82 15 18 - 06 24 09 50 84 Valerie.rebergue@theatre-coupedor.com

Bénéficiez de réductions avec la carte Mgen avantage imprimable sur le site mgenavantage.fr

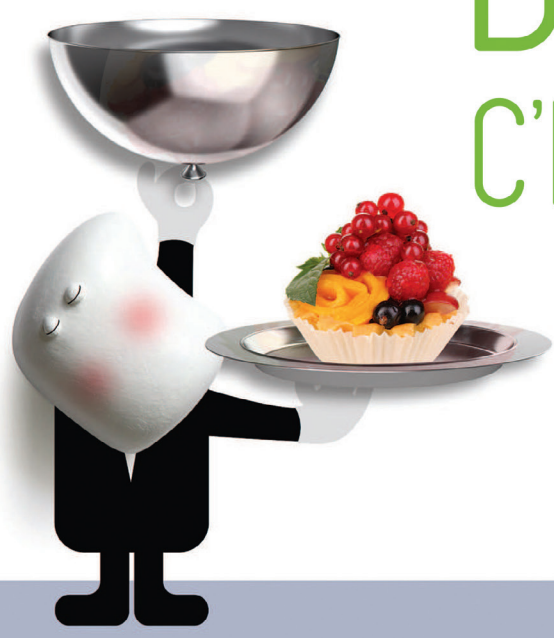




GROUPE **vyv**

ENGAGEMENTS QUALITÉ RELATION ADHÉRENT

BIEN FAIRE C'EST SATISFAIRE



INFORMATIONS IMPORTANTES

Dans le cadre de sa politique RSE (responsabilité sociétale de l'entreprise), nous vous invitons à vous connecter à votre espace personnel que vous trouverez sur le site MGEN : www.mgen.fr ou www.mgen.fr/sections/section-de-charente-maritime.

Pour recevoir des informations locales et le bulletin en version dématérialisée par mail, nous vous remercions de nous donner votre autorisation.

OPTION CNIL

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification et d'opposition :

Par courrier accompagné d'un justificatif d'identité auprès de :
MGEN
Centre de gestion de la verrière
Gestion CNIL
CS 10601 La Verrière
6 bis avenue Joseph Rollo
78321 Le Mesnil Saint Denis Cedex

Pour modifier vos options CNIL, rendez-vous sur [/mon-espace-perso/mes-options-cnil/](#).

PERMANENCES DÉCENTRALISÉES

ROYAN : DDTM, Direction Départementale Territoires et de la Mer
69, avenue de la Grande Conche
17200 ROYAN
(ouvertes à tous)

De 10h15-12h/13h30-17h.

- ➔ Mercredi 13 Février 2019
- ➔ Mercredi 13 Mars 2019
- ➔ Mercredi 10 Avril 2019
- ➔ Mercredi 15 Mai 2019
- ➔ Mercredi 12 Juin 2019

SAINTES : Conseil départemental, Salle Boutonne
37 rue de l'Alma 17100 SAINTES
(ouvertes à tous)

- ➔ Mercredi 23 Janvier 2019 : 10-12h/13h30-16h30
- ➔ Mercredi 6 Février 2019 : 10-12h/13h30-16h30
- ➔ Mercredi 13 Février 2019 : **matin**
- ➔ Mercredi 6 Mars 2019 : 10-12h/13h30-16h30
- ➔ Mercredi 20 Mars : **matin**
- ➔ Mercredi 3 Avril 2019 : 10-12h/13h30-16h30
- ➔ Mercredi 10 Avril 2019 : **matin**
- ➔ Mercredi 15 Mai : 10-12h/13h30-16h30
- ➔ Mercredi 29 Mai 2019 : **matin**

- ➔ Mercredi 5 Juin 2019 : 10h12h/13h30-16h30
- ➔ Mercredi 26 Juin 2019 : **matin**
- ➔ Mercredi 3 Juillet 2019 : 10-12h/13h30-16h30

CAMPUS UNIVERSITE LA ROCHELLE :
Technoforum
23 avenue Albert Einstein

- ➔ 2 mardis par mois de 13h30 à 16h30

DDTM
89 avenue des Cordeliers
17000 LA ROCHELLE
(Réservé aux personnels de la DDTM)

Les mardis de 9h30 à 11h30.

- ➔ Mardi 22 Janvier 2019
- ➔ Mardi 19 Mars 2019
- ➔ Mardi 21 Mai 2019

DSDEN cité administrative Duperré
1 Place des Cordeliers
LA ROCHELLE
(réservé aux personnels de la cité administrative)

Les mardis de 9h30 à 11h30 salon «Ile de Ré» au RDC.

- ➔ Mardi 8 Janvier 2019
- ➔ Mardi 05 Février 2019
- ➔ Mardi 05 Mars 2019
- ➔ Mardi 02 Avril 2019
- ➔ Mardi 07 Mai 2019
- ➔ Mardi 4 Juin 2019
- ➔ Mardi 2 Juillet 2019